

Uvrier, le 14 juin 2023

Par courriel et courrier

Monsieur le Conseiller d'Etat
Christophe Darbellay
Chef du DEF
Place de la Planta 1
1950 Sion

Suite de l'AD de la SPVal du 3 juin 2023

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Par la présente, nous tenons à vous remercier pour votre participation ainsi que pour les informations que vous avez transmises aux délégués de la SPVal le samedi 3 juin 2023 à Bruson.

Lors de cette AD, vous avez annoncé différentes mesures pour un montant proche des 30 millions. Vous les avez confirmées lors de la conférence de presse ce lundi 12 juin 2023. Le Comité Cantonal de la SPVal salue cette annonce et remercie le DEF et le Conseil d'Etat pour la revalorisation de la profession et le soutien à l'école valaisanne.

Les enseignants valaisans ont pris connaissance de ces points à la suite de la transmission des informations via leur direction d'école. Ils pourront reconnaître l'importance et la portée de ces engagements du DEF en réponse aux demandes ou aux attentes du terrain relayées par la SPVal dont :

- *La baisse annoncée du nombre de périodes pour un plein temps*
- *La revalorisation du titulariat et le renforcement de la médiation*
- *La généralisation des ERVE*
- *Le soutien personnel et juridique des employés*
- *Les mesures MSST*
- *Le renforcement des dotations pour les directions*
- *L'augmentation du budget des formations continues*

Ces engagements concrets du DEF et du SE sont salués et seront soutenus par la SPVal auprès des députés du Grand Conseil valaisan.

La SPVal est à disposition du SE pour travailler sur les conditions d'introduction de la réduction progressive du nombre de périodes d'enseignement face aux élèves.

Les délégués ont adopté une résolution qui demandait de « **Garantir la qualité de l'enseignement lors des remplacements** ». Le détail de cette demande se trouve dans le document transmis en annexe.

Cette résolution vient soutenir et compléter le travail qui est actuellement mené par le SE dans le cadre du projet pilote dans la région de Conthey.

Lors de notre rencontre du 9 juin 2023, des éléments sur la forme et le fond des interventions ont été échangés. Le Comité Cantonal et les différents comités des districts de la SPVal apporteront une attention particulière pour les prochaines transmissions des informations issues du terrain. Les échanges et les relais avec les collaborateurs du SE seront renforcés. Le soutien aux principes d'une école de qualité, pour toutes et tous, dans le respect des particularités est confirmé par la SPVal.

Le Comité Cantonal de la SPVal tient encore à vous remercier, vous et les représentants du SE, pour votre participation à l'AD de la SPVal. Nous profitons de ce courrier pour vous confirmer la date de notre AD 2024 à laquelle vous serez cordialement convié :

Assemblée des Délégués : le samedi 25 mai 2024 à Sion

D'ici là et jusqu'à la fin juin 2023, puis dès le 7 août, le Président de la SPVal est à disposition du SE pour travailler sur les différents dossiers actuels. La SPVal a également pris note de la date de la conférence de rentrée annoncée pour le 14 août 2023.

D'ores et déjà, nous vous remercions pour la suite du travail relatif aux remplaçants et vous présentons, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos respectueuses salutations.

Olivier Solioz
Président



Anne-Marie Mesiano
Administratrice



Annexe : Résolution de l'AD SPVal 2023

Copies à : M. Jean-Philippe Lonfat, *Chef du SE*
M. Michel Beytrison, *Adjoint au SE*
CPI via M. Christian Masserey, *Président*

Résolution de l'AD de la SPVal du 3 juin 2023

« Garantir la qualité de l'enseignement lors des remplacements »

Considérant que

- les écoliers valaisans ont droit à un enseignement de qualité dispensé par un enseignant référent fort
- le nombre d'enseignants diplômés disponibles pour les remplacements est largement insuffisant
- les remplacements de moyenne et longue durée (congé maternité, burn out, ...) sont en augmentation
- pour un même remplacement de moyenne ou de longue durée, il est fréquent de voir se succéder de nombreux remplaçants non formés
- la gestion quotidienne d'une classe se complexifie d'année en année
- la confiance accordée par les parents à l'école est mise à mal par certaines situations

Les délégués de la SPVal demandent au Département et au Service de l'Enseignement de garantir la qualité des conditions d'apprentissage des élèves en faisant du sujet des remplacements par des enseignants titulaires d'un diplôme pédagogique une priorité.

Eléments complémentaires :

Les délégués de la SPVal saluent la prolongation de la durée des remplacements que les « jeunes retraités » peuvent accomplir.

Ils soutiennent les travaux du projet pilote déjà en fonction et proposent de compléter et/ou d'intégrer des éléments complémentaires aux réflexions actuelles :

- les possibilités de faciliter la prise en charge de remplacements par des étudiants de la HEP-VS selon l'évolution de leur cursus de formation ;
- l'attribution d'un soutien ou d'une reconnaissance pour les collègues qui informent et encadrent les remplaçants ;
- la clarification de la responsabilité pédagogique de l'encadrement des remplaçants engagés par les directions ;
- la nécessité d'un suivi administratif par l'autorité locale et l'inspection lors d'un remplacement de moyenne à longue durée ;
- les efforts locaux dans la mise en place de solutions rapides lors d'urgences dans la mise en place d'un remplacement ;
- la réflexion sur d'autres formes de soutien ou d'aides particulières et temporaires issues de certaines pratiques d'autres cantons.